L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 1er JANVIER 1881.

Judith Beauregard Legendre.

Nous lisons dans le New York *World* du 27 décembre :

Mme Judith Beauregard Legendre, dont la mort causée par une consomption rapide, a été annoncée dans le *World* d'hier, était connue seulement d'un cercle de amis limité à New York, mais elle sera regrettée par beaucoup de gens à la Nouvelle-Orléans. Mme Legendre étant la sœur du Gén. G. T. Beauregard. Le premier de la famille qui vint en Amérique, fut Jacques Toutant de Beauregard, chevalier de St Louis et contre-amiral dans la marine Royale de France.

Il avait été envoyé par Louis XIV pour prêter assistance à quelques colonies françaises, et pour apporter des approvisionnements au département de la marine. Ayant trouvé que la "compagnie propriétaire, établie sur les bords du Mississippi, comptait un site désirable, il s'y fixa. Il avait trois fils, dont l'aîné, Louis, se maria à Mlle Ducros. Un des autres alla en Virginie et s'y établit. Louis avait deux fils, dont l'aîné, Jacques se maria en 1808 à Mlle Hélène Judith de Reggio. Fille de Beauregard naquit de cette union en 1813, ainsi que le gén. Pierre Gustave Beauregard, le 28 mai 1818. Mlle de Beauregard épousa M. Legendre, planteur français.

Peu de temps avant la guerre civile, elle vint ici pour faire élever ses deux filles. Elle n'avait pas quitté New-York depuis. Elle hésita à toutes les instances qui lui furent faites pour retourner à la Nouvelle-Orléans, répondant invariablement avec urgence invitations de son frère qui lui offrait un maison où elle serait comme chez elle, qu'elle ne désirait pas revoir la Louisiane dans l'état de désolation où elle avait été réduite. Ses restes seront envoyés dans l'Etat de sa naissance.

Tally ho ! du 44 50 chez Levy à un et deux chevaux ; grand assortiment chez Levy, No 22 rue Bourbon, Grenoville Hall.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Matinée, "Hush", et le soir même spectacle, avec "London Assurance" et "Oliver Twist," dimanche, Mme Fanny Davenport paraîtra dans les deux pièces. La matinée prochaine elle jouera dans la "Femme de Lyon" et "Pique" pièce qu'elle a créé.

GRAND OPÉRA HOUSE. — Le succès de cent femmes ayant toujours grandi depuis la première représentation, cette pièce sera donnée encore aujourd'hui en matinée et ce soir, et aussi lundi soir.

THÉATRE ST-CHARLES. — Grande matinée burlesque, et ce soir "Carmen" ainsi que dimanche, les deux dernières représentations de cette pièce qui a fourni une brillante carrière. Lundi 3 janvier, la "Fille du Tambour Major" d'Offenbach. Prochainement Annie Pixley dans "Tiny."

Banque du Peuple.—Un avis insédé entre dans ce journal, annonce que cette banque, dans les premiers jours de janvier, va ouvrir en pleine prospérité aujourd'hui, payera un dividende de 4 pour cent à partir de lundi, 10 du courant, et qu'il y a 9 000 pour cent dans nous avons longtemps que les actionnaires n'auront pas la mauvaise grâce de se plaindre.

Pantaufles nouveaux genres, pour dames, à Hotelin Bazinge.

—Magnifique assortiment de chapeaux pour enfants chez Reinach à Montardier, bois des rues Canal et Carondelet.

Société.—Un verre par un avis inséré entre parts, qu'il a de cet jour, M. Alexandre Lanes qui est devenu membre de la société E. C. Palmer & Cie. Cette association est une nouvelle adhère pour la maison Palmer qui s'aura très certainement qu'à s'en applaudir.

Levy a ouvert au No 22 rue Bourbon, bâtisse de Grenoville Hall, avec un complet assortiment de marchandises de fêtes.

Jolie définition estellie dans l'album de Mme de B... ... ... signée du nom d'un magistrat bien connu de la R. F.

"Qu'est-ce que la Justice ?

—Une fille naturelle de la vengeance reconnue par le Droit.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 1er Janvier — Température—Vents variables, temps partiellement nuageux et pluies partielles. Mêmes heures du baromètre et légère hausse de la température.

Température du 31 décembre 1880

Thermomètre de C. Durand, Opticien.	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	27	Glace 2
Midi	32	0
3 P. M.	34	1
6 P. M.	34	1

Bulletin météorologique.

Vendredi 31 décembre, 2 h. 45 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga	31	Louisville, Ky	18
Atlanta	20	Lynchburg, Va	34
Charleston, S.C	27	Mobile, Ala	34
Cincinnati, O	22	Montgomery, Ala	30
Galveston, Texas	37	Nashville, Tenn	27
Chattanooga, Tenn	22	New Orleans, La	34
Davenport, Iowa	—	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	10	Pittsburgh, Pa	10
Galveston, Texas	30	Savannah, Ga	42
Helena, M.T	29	Shreveport, La	34
Indianola, Tex	37	St. Louis, Mo	19
Key West, Fla	67	St. Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	32
Leavenworth, Kan	—	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	7.00	Nashville, Tenn	10.00
Cairo, Ill	10.02	New Orleans	9.01
Cincinnati, O	—	Omaha, Neb	—
Davenport, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	2.03
Dubuque, Iowa	—	Shreveport, La	13.06
Galveston, Tex	—	St. Louis, Mo	3.07
Leavenworth, Kan	—	St. Paul, Minn	—
Louisville, Ky	1.60	Vicksburg, Miss	17.11
Memphis, Tenn	5.00	Yankton	—

*Au-dessus du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Lieutenant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Théodore Boyer à Mlle Caroline Brown ;
Franklin T Brooks à Mlle Annie J Johnson ;
Saul Cohen à Mlle Lilie Davis ;
Alexandre Alexis à Mlle Sylvanie Dauhlec ;
Charles Payet à Mlle Marthe Oest.

Naissances.

Mme J F Jacques, un garçon, 19 déc ;
Achille Bellfant, un garçon, 12 déc ;
Adolphe Bellfant, une fille, 15 déc ;
T M Kavanagh, un garçon, 26 déc ;
Chas O'Donnell, une fille, 18 oct ;
H Angelle, un garçon, 23 juin ;
Geo Eichman, une fille, 6 août ;
Phil Frank, un garçon, 8 déc.

Décès.

Jean Pavillard, 69 ans, Petites Sœurs des Pauvres ;
Mme Boulon, 54 ans, No 90 rue Remparts ;
Bernard Dumont, 59 ans, 11 mois, cote St Charles et Gravier ;
Mme Elizabeth Savich, 45 ans, cote Locust et Jules, entre d'Orlande ;
Mathilde Chevigny, 4 ans, No 41 rue Chartres, enfant de Pierre ;
Frédéric Harrison, c, 8 ans, cote Villeré et Ste-Anne ;
John McDonough, 64 ans, No 379 rue Magazine, de New Jersey ;
Mlle Elise A Dupuy, 65 ans, cote Laurel et Burdette ;
Mme J Sonnen, 6 ans, cote Kepkein et Royale ;
Edward Roche, 2 ans, No 530 rue Royale ;
Mme Vve Louis Dinet, 52 ans, No 258 rue Jackson, entre d'Allemagne ;
Archelaus Smith, c, 192 ans, No 433 rue Dauphine, entre St-Ferdinand ;
Mme Marie R Smith, c, 61 ans, No 203 rue Philippe, entre de Lesseps ;
Louis De Berry, c, 36 ans, No 271 rue Philippe, entre de Lesseps.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

Chas H Moody, S A Tatum, Miss M L Lomax et 2 enfants, D A Lindley, G M Dodge, N Y, F Dodge, Iowa ; D R Hakes, NO ; S H Greene, Shreveport ; T E Bunch, Shreveport, R T Cooper et fam, Memphis ; Miss E M Blakeley, Augusta ; C J Dalziel, Hampton Harbor, Chas ; T H Cowan, C H Owens, Chas Bird, Art, Sam Dalziel, H C Warnock, Chicago, enfant et nourrice ; Miss Lawrence, Jas W Hopkins et fam, W A Rose, Miss Rose, J R Cobb, Memphis ; J E Finely, Galveston ; I W Burnett, Alex D Smith et fam, Lex ; Jas Landry, St Jacques.

CITY HOTEL.

B Schwarz, Bayou Sara, La ; M Kyle, str Jas Guthrie ; Mrs Kate Kyle, Cincinnati, O ; J E Joy, ville ; Geo F Robinson, P M Clark, Pittsburgh, Pa ; G T Smith, Tex ; F Noll, J W Alexander, Tex ; Wm L Albert, Carrington ; E W Alexander, Tex ; Jas P Silver, C W Kyle, Barry Tally, Miss ; Pat Bowell, Iowa ; Saml K Hayes, Covington, La ; Miss D D Brown, G W Morris, W H Morris, Miss E Morris, Miss E Chapman, Mobile, Ala ; J Kay, New York ; O Mallonel, St Louis ; T W Mallonel, St Louis ; Jas Wrenn, Fort Worth, Texas ; W F Wise, Washington, DC ; E H Klein, str Jas Guthrie ; F B Martinez, Carrington ; E Kent, Lexington et nourrice, Mlle Gill Lee ; G W Pierce et fam, str Jas T Moore ; F W Chandler, Mobile ; Mrs Hévière, Bayou Lavery, Miss ; J H Fox, Mobile ; J B Tarpley, M H ; J A Wallace, Cin ; Col S Morse, ville ; Rev O Morse, ville ; Mrs Nash, S Dupont, str Paris ; Mrs Hoffman, Bayou Sara, Miss ; S F Lackey et famille, Bloomington, Tex ; Mrs Lackey, Tex ; John Hamack, Jas Charles.

Rapport du grand jury.—Le grand jury de la paroisse d'Orléans a présenté, hier, son rapport à l'honorable Alfred Roman, juge de la section A de la cour criminelle de district.

Les citoyens qui le composent disent qu'ils n'apprennent pas être plus heureux que leurs prédécesseurs, dont les appels n'ont pas été méconnus, mais obtiennent au sentiment d'autrefois et se rappelant les éloquentes paroles du juge Roman quand il a été entrée en fonctions, ils se sont décidés à oublier que bien d'autres devaient aussi vainement essayé de signaler certains abus à l'attention publique.

La police ne comprend que 52 hommes de jour et 105 de nuit ; elle n'a pas été payée depuis septembre dernier. Le chef a vouls employer un nombre nécessaire par l'activité, mais les habités de la politique l'ont rendu impuissant. C'est, néanmoins, à ses efforts, à ceux de quelques-uns de ses officiers, et aux instincts conservateurs de la population qu'on doit d'avoir échappé à de sérieux désordres, ce qui n'empêche pas qu'il est question de reconstituer la police à une administration politique.

La Maison qui occupe la cour criminelle n'est pas habitable. L'administrateur du département des water works et des défilés publics s'en occupe.

Grâce au système inaugré par le nouveau shérif des pour criminelles—M. Robert Brewster—on peut aujourd'hui avoir des jurés impartiaux. Les jurés de complaisance sont maintenant impossibles.

Le rapport—comme tous ceux qui l'ont précédé—fait la plus grande éloges de l'hôpital de charité—gloire qui nous est vendue—et de son chirurgien en chef—le Dr A. W. De Blanche.

La maison de correction des jeunes garçons n'est pas assez grande et elle est mal située.

La bâtisse qui sert d'asile des aliénés n'est pas convenable, mais le voisinage a été amélioré et les fous sont bien traités. Le mérite en revient au surintendant, M. J. C. Pecker, à son aide, M. Wm. Bullitt, et à Mme Place. Il est à regretter, pour les malheureux aliénés, que des exigences politiques aient fait renvoyer des employés dont les services avaient fait oublier les reproches qu'on adressait jadis à l'asile.

Les stations de police—à une ou deux exceptions près—sont en mauvais état.

L'asile des Petites Sœurs des Pauvres a droit à l'admiration, et à la reconnaissance de tout le monde.

La même remarque s'applique au "Louisiana Retreat" asile d'aliénés—et aux asiles d'orphelins et d'orphelines.

Les places publiques ont un air de désolation.

Le grand jury s'élève énergiquement contre le plus d'armes cachées, contre les maisons de jeu connues sous le nom de "banques" contre leurs agents et contre les "hoodlums"

Le rapport rend hommage au patriotisme et aux services des citoyens qui composent l'association sanitaire auxiliaire. Pour faire ce qu'ils ont fait, la ville aurait dépensé trois fois plus qu'eux.

Il rend hommage à l'administration de la justice en matières criminelles.

Le document porte les noms de MM. Chas. Chaffe, Edw. Pilsbury, Secrétaire, Richard Fresche, E J Hart, Jr, J A de Ben, Théodore Lilienthal, Geo A Chiapella, Obt Magerat, W D Maginnis, J L Prudhomme, Wm Sanchez, Ford Goldsmith, P J Christian, W Van Benthuysen, Fred N Thayer.

Admission à l'école supérieure des demoiselles et à l'école supérieure des jeunes gens.—Voici la liste officielle des élèves qui, après les examens d'usage, ont été reçus aux deux écoles supérieures publiques de la Ville-Orléans :

—Demoiselles—

Elèves de l'école Jackson—Mary Barry, Mollie Reynolds, Lillie Field, Carrie Sackett.

Elèves de l'école Webster—Johanna Bruhn, Clémentine Hartel, Susie Stephens, Jeanpette Levy, Lulu Stumpf, Bertha Boland, Mattie Ludwick, Nettie Kaiser, Lillie Willis, Camille Hollander.

Elèves de l'école Franklin—Lida Sawtelle, Carrie Green, Elvina Frank, Estelle Gedlitz, Rachel Aaron, Viola Stinson, Annie Hogan, Emma French, Amélia Jacobs, Elizabeth McCormick, Katie Garry, Leona Smith, Ida Johnston, Olivia Black, Gertrude Ellis, Henriette Mueller.

Elèves de l'école McDonough No 1—Lizzie Morgan, Laura Govan, Emma Bogart, Mary Marks, Maggie Burchfield, Maggie Shaw, Zoe Warren, Helen Chadwick, Maud Gilman, Edith Van Slooten, Ada Weeks, Imogen Cassady, Janet Reid, Kate Thurman, Jennie Ferrand, Emma Hubert.

Elève de l'école de la rue des Remparts No 1—Julia Simon.

Elèves de l'école de la rue du Quartier—Mary Ryan, Emma Chiappella, Marie Lemmon.

Elèves de l'école Fillmore—Johanna Brown, Henrietta Nelson, Clemmie Provensal, Matilda Cordts, Adèle Guérinan, Bertha Williams.

Elèves de l'école McDonough No 2—Eulida Fabrie, Itala Campi, lie, Ada Prentiss, Lillian Lepater, Clémence Lizard, Jane Hughes, Mary Scott.

Elèves de l'école Washington No 1—Rosa Abreu, Rosa Duby, Clorinda Dauhert, Lucy Woolley, Lizzie McGovern, Minnie Kennedy, Irene Lester.

Elèves de l'école McDonough No 1—Georgie McCay, Mollie Harrison, Annie belle Dolsen, Anna McNeil, Elvina Sustine, Cora Sackletts, Regina Talbeiner, Althea Tavares.

Elèves de l'école Live Oak—Essie Marks, Amelia Selwen, Eloise Walker, Christina Bein, Hannie Burke, Dorothée Nannie Ireland, Anna Payne.

Elèves de l'école Magnolia—Eloise Plattenayer, Mary Meake, Annie Hill, Janie Gordery, Allie White, Jennie Hagan, Katie Salisbury.

Elèves de l'école McDonogh No 4—Selina Davis, Cordelia Gotjens, Lucy Helvigen, Johanna Sutherland.

Elèves de l'école McDonogh No 7—Edith Houston, Antoinette Doriocourt, Rosalie Bethèse, Louise Diboll, Mary Barrasore, Emma Walshe, Mag Stevenson, Léontine Burbank, Amelia Karstein, Christina Jacob.

Elève d'une école particulière—Mlle Bessie Smith.

Elles sont invitées à se présenter le lundi, 10 janvier, à la principale

—Jeunes Gens.—

Elèves de l'école Jackson—J. Hamberker, W. Robertson, H. L Younge, Jr, G. Tarleton, J. Moses, E. Liva, G. O. Kornoffer, M. Levy, M. Gahn, G. Stevenson, E. Flynn, T. Harrell, P. Robertson, G. Horner, T. Thomason.

Elèves de l'école McDonogh No 7.—A. F. Fourniet, Geo. Walshe, A. C. Bres, Chas. Baldy, G. W. Kittridge, Jules Michel.

Elèves de l'école McDonogh No 8—H. R. Wasson, R. Malone, jr, E. N. Badger, G. R. Wing, J. C. Fowler, J. Peppers, H. M. Heidelbaugh.

Elèves de l'école Jefferson No 1.—J. Wirth, E. McDermott, C. O. Shea, P. Foxt, C. Eskin.

Elèves de l'école St-Philippe.—T. Dres, J. Levy, C. Schumert, E. Chessé, J. Armant, F. Chalona, S. Spear, J. Bounel, R. Cavelier, R. Grasnier.

Elève de l'école Laurel.—W. Hess.

Elève de l'école McDonogh No 3.—S. Brewster.

Elèves de l'école Bienville.—H. Stocker, F. Shaner, H. Smith, C. Rennerke.

Elèves de l'école Paulding.—W. E. O'Leary, G. M. Hogan, S. McQueen.

Elèves de l'école McDonogh No 10.—F. Raineldi, G. Salomon, A. M. Goldsmith.

Elève de l'école Fillmore.—P. Foregan.

Elève de l'école Jefferson No 2.—Chas. M. Williams.

Cour du juge Miltemberger—Wm. Hall et Philippe Thompson, accusés de vol, ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paulisse.

Sam. Mullanoe, accusé du même délit, a été envoyé à la cour criminelle de district.—Cautionnement de $250.

Silva Charles, qu'un affidavit accusait de voies de fait a été acquitté.

Anton Miranda, accusé d'avoir désarmé le chanteur "Kastinka", a été envoyé en prison en attendant les ordres du conseil d'Allemagne.

Ruben Springer, pour s'être battu et avoir troublé la paix ; Albert Clements, pour s'être enivré et avoir troublé la paix—ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paulisse.

Paul Morgan et J. Comar, accusés de vol et de voies de fait, ont été envoyés à la Cour criminelle du district. Cautionnement de $500.

Mathilde Ponce, pour ivresse et bris de paix, a été condamnée à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paulisse.

Cour du juge Dauvey.—Mathew Small, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé devant la cour criminelle du district. Cautionnement de $100.

Alfred Scott et Jordan, accusés de vol, a été remis de fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Jacob Zoellinger, pour voies de fait, a été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Ed. Payne et Geo. Edwin étaient accusés de bris de paix ; le premier a été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paulisse ; le second a été renvoyé de la plainte.

Le vieilleste Walsh de Sarah accusé de s'être opposé à la juste et légitime rendu comptable d'abus de confiance, a été débouronné du fonds de cautionnement et sera fourni au cautionnement du détendant Pailamagdalée.

Paragraphes.—M. Charles Nolan offrait de construire la levée Bird, paroisse Ouest Baton Rouge, à raison de 26 sous et demi par yarde cube ; M. J. A. Frawley, à raison de 27 sous ; M. P. J. Harman, à raison de 28 sous et demi ; La commission de M. Harman a été acceptée. Le bureau n'a reçu aucune proposition pour la levée Concordia, paroisse de ce nom.

—La New Orleans City Railroad Company ayant refusé de payer à M. Houston, percepteur des taxes des districts supérieurs, la somme de $4830 sur une évaluation de $805,000, le fonctionnaire a saisi les propriétés de la compagnie. Celle-ci demande au juge Lazarus d'empêcher une vente. Elle se base sur ce que d'après sa charte et son contrat avec la municipalité, ses franchises sont exemptées de l'impôt.

—Les douaniers confisquent invariablement, sur les steamers et les navires, les marchandises qui ne figurent pas sur les manifestes.

—L'assemblée annuelle des représentants du district d'Algier à l'association de charité des pompiers a lieu aujourd'hui, 1er janvier, à 7 heures du soir.

—Tous les "cars" de la ligne des rues Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée sont tirés maintenant par deux mulets.

—La barque "Vesta" prend un chargement de tourteaux, et quai du Crescent Oil Mill, à Gretna, pour l'Angleterre.

—Le comité exécutif de la direction de l'université des personnes de couleur a définitivement acheté, pour l'institution, l'édifice connu sous le nom de "Hebrew School Building" et situé dans la rue Calliope, près St-Charles. Les soulèvations de la vente sont $4000 comptant et le reste ($11,000) en six paiements annuels, avec intérêt.

—Le gouverneur et M. Oscar Arroyo, sous-secrétaire d'Etat, ont examiné et comparé, hier, les timbres émis au vertu de la loi 136 de 1880, et ils se sont aperçu que la trésorerie de l'Etat a reçu, de l'auditeur, $282,750 de timbres et qu'il en a vendu pour $32,054,15 et qu'il en reste pour $250,695 85. Ils en ont trouvé pour $527,750 entre les mains de l'auditeur.

—Un incendie a éclaté, hier matin, à huit heures et demie, au coin des rues Burthe et Hillary, dans une maison habitée par James Brimes, c. Les flammes ont été promptement éteintes. Les réparations coûteront une dizaine de piastres.

—Hier matin, à six heures et demie, un cheval attelé à une charrette de boucher que conduisait Jean Pierre, a eu peur au coin des rues Erato et Magasins et a pris le mors-aux-dents. Le cocher a été renversé de son siège et grièvement blessé à la figure.

—Nelson Brooks, c, employé à bord du "City of Augusta", a été blessé à la jambe droite par Thomas Kane, gardien, du bâteau. Kane a été arrêté.

—Ruban Springer, c, et Peter Lee, blanc, pour s'être battus et avoir troublé la paix, ont été arrêtés sur la Levée, au pied de la rue Canal.

—Philippe Winsor, pour ivresse, bris de paix et menaces de tuer Thomas Worrell, a été arrêté au coin des rues Canal et Waters.

—Un feu de cheminée s'est déclaré, à la résidence d'Elizabeth Brown au No 235 de la rue Orléans. Il n'y a pas eu de dégâts.

—Wm. Keerling et Alfred Bertrand, petits nègres, qui se sont évadés de la maison de correction, ont été arrêtés au coin des rues Bienville et Tremé.

—Jim Clark, c, pour port d'armes cachées, a été arrêté au coin des rues Douaze et Franklin.

—Hier, le gouverneur a nommé Wm. H. Harrington, membre du jury de police pour le "ward" de la paroisse Catahoula, en remplacement de Warren C. Mobley, qui a laissé le ward.

—Une rixe a eu lieu, à bord du bateau à vapeur "Natchez," près de la ville de Plaquemines, paroisse Iberville, entre Thomas Cummings et James Kelly ; ce dernier a tiré de sa poche un couteau et en a frappé Cummings cinq ou six fois. Cummings est mort une demi heure après, des suites de ses blessures. Kelly en le voyant mourir, a eu peur d'être arrêté ; il s'est jeté dans le fleuve dans l'intention de gagner le rivage, mais il n'a plus reparu à la surface de l'eau. On n'a pas retrouvé son corps.

—Hier matin, entre trois et quatre heures, un incendie qu'on attribue à la négligence d'ouvriers, a éclaté à l'angle des rues Havane et White. Les dernières pluies ayant rendu impraticables les rues de cette partie de la ville, les pompes à vapeur n'ont pas pu y arriver. Le corps Babcock de la rue Dryades a bien fait des efforts, presque surhumains qui, malheureusement, n'ont pu prévenir le désastre. Quarante-huit vaches laitières, un cheval, un mulet, des volailles, une bâtisse—enfin tout une vacherie—ont été la proie des flammes. La perte est de soixante huit mille piastres malgré l'assurance. Le bâtisse appartenait à M. Michael Schoendorf et l'établissement était exploité par son fils, M. Adam Schoendorf.

—Dépêche du juge Miltenberger, recorder des districts inférieurs, au chef de la police, aux commandants du 3me, 4me, 5me precincts, et de 1er precinct du port : "La cour du recorder des districts inférieurs siégera le jour de l'an."

—La douane, le capitole, toutes les cours et tous les bureaux publics seront fermés aujourd'hui.

—Daniel Sardou, c, atteint d'aliénation mentale, a été arrêté à Algier.

—Augustus Burke est mort, à l'hôpital de charité, des suites de blessures que lui a faites John McNeill, la veille de Noël, au café du coin des rues Quatrième et Tchoupitoulas. Les docteurs Beard et Dreifus ont fait l'autopsie du corps : ils ont constaté que la balle a frappé Burke à l'abdomen.

—Il n'y a pas de communication, depuis hier, entre la ville et Milneburg, sur le chemin de fer Pontchartrain. La neige persiste étant contre. C'est, d'après ce qu'on nous a dit, la première fois qu'une pareille interruption est arrivée depuis que la ligne est construite.

—John Williams, sous-foreman de la pompe à vapeur No 9, et Joseph Thomas, pompier de la compagnie No 21 ont été blessés à l'incendie qui a éclaté, hier matin, dans la rue des Français, près Esplanade.

—Nos compositeurs nous prient d'exprimer leurs sincères remerciements pour l'attention dont ils ont été l'objet hier soir et qui leur a été témoignée par un employé du Good Will Exchange, coin Conti et Passage de la Bourse, dont M. Charles Eichinger est le propriétaire.

—Le bateau à vapeur "Natchez" est arrivé, hier matin, du haut du fleuve. Il a remorqué le "Whisper" qui a subi plusieurs avaries, dernièrement, à Plaquemine, paroisse Iberville.

—Hier soir, à minuit moins quelques secondes, toutes les cloches à incendie ont sonné douze coups, et annoncé la fin de l'année 1880, le commencement de 1881. Le sixième coup a été sonné à minuit précis, et le septième aussitôt après minuit et 1881.

—Hier soir, à sept heures, Antony Touchard, sous chauffeur à la gare du chemin de fer de Morgan, au coin des rues Poydras et Levée a été légèrement blessé à la jambe droite par une locomotive. On l'a transporté à l'hôpital où il a reçu tous les soins nécessaires.

Conseil de ville.—Le conseil s'est réuni hier, à une heure. Le maire Shakspeare et les administrateurs Delamore, Fagan, Fitzpatrick, Guillotte, Huger, et Walshe étaient présents.

L'ordonnance suivante a été adoptée :

Une taxe d'un et demi pour cent sur l'évaluation des propriétés imposables et immobilières situées dans les limites de la ville et de la Nouvelle-Orléans sera levée pour l'année 1881, d'après les tableaux de l'assessment de 1881.

Les taxes sera basée sur les tableaux d'assessment de l'année 1880, préparés par le bureau des assessors, indiquant l'évaluation des propriétés taxables de la ville, comme suit :

Propriétés foncières	$73,388,995 00
Revenus	1,844,834 00
Meubles, &c	880,327 00
Chevaux et voitures	1,314,835 00
Mobiliers, &c	1,248,950 00
Argent sur intérêt	1,677,232 00
Capitaux de banques	9,592,852 72
Valeur au comptant des voies ferrées	559,000 00
Les ténchères	835,000 00
Capitaux en sus	6,776,185 00
Total	$97,351,170 72

L'ordonnance dont nous avons fait mention dans notre compte rendu du conseil de mardi hier a été adoptée. Le conseil s'est ajourné à mardi prochain.

Levy a transféré son grand assortiment de jouets et de nouveautés du Palais Royal au No 22 rue Bourbon.

Il y a ... à louer ... pour ... Bourbon, Boulevard ... & Cie.

—Rabarth & Monnecier ... rue ... des premières chaqueries de la Ville.

Une nègresse donne le lait à son enfant.

—Oh ! maman, d'où le petit Georges ... nous alons, d'où ils ont ... lait !

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

Mort de Mazzini.

Londres, 31—Une dépêche de Paris annonce la mort de Louis Auguste Mazzini, le célèbre communiste et agitateur, décédé, hier, à l'âge de 75 ans.

Le Pape et la ligne des navires.

Londres, 31—Une dépêche de Rome dit que le Vatican a envoyé à Buenos Ayres, à l'évêque de Cuyo, un ordre qui pourrait faire croire que le Pape approuve les agissements de la ligne des navires.

Il est certain que le Pape a fait savoir à l'archevêque de Rome dit que la propagande a reçu une communication d'Irlande comme quoi trois évêques seulement seraient présents à la réunion de la ligne des navires, d'après cet assurance aux meetings et au temps de moisons.

Inondations.

Il y a eu de désastreuses inondations à Derbyshire. Plusieurs centaines d'ouvriers se trouvent sans emploi à Dently par suite de l'arrêt complet des fabriques de coton par les eaux.

Mort de la grande duchesse de Mecklembourg.

Londres, 31—La grande duchesse douairière de Mecklembourg Strelitz est morte, hier, à New Strelitz.

Préparatifs militaires contre l'Irlande.

Dublin, 31—Le commandant militaire de l'Irish Times annonce que les autorités ont l'intention d'envoyer des colonnes volantes sur toute l'étendue du pays, prêtes immédiatement à faire face à l'état de l'insurrection régnante.

Toutes les mesures sont déjà prises. Neuf colonnes partiront accompagnées ; chaque colonne aura un petit corps de cavalerie. Une division d'artillerie sera deux canons, 4 compagnies d'infanterie et 10 canons complétement chaque colonne.

Dublin, 31—L'ambiance de la cour était plus menaçante aujourd'hui ou proche des agitateurs. L'ancien président, M. Lew, a reçu son réquisitoire en juin ; il a porté pendant une heure.

Les principaux de la ligue, au fait, ont appelé des jurés de complaisance ; mais ils seraient mécontents qu'ils ne seraient pas de leur ... Il a expliqué l'acquit que quand ces délibérations principales de nouvel évènement avaient demandé ceux qu'il est obligé actuellement de pourvoir ces commerant leurs talents à mieux servir la cause de l'Irlande.

Il a conclu par une péroraison dans laquelle il a dit qu'il espérait que le jury découvrirait la vérité de ses déclarations et rendrait un verdict satisfaisant pour le pays. Le décorde, a-t-il ajouté, doit être réprimé, à n'importe quel prix.

Kilmainham, 31—La rivière a 7 pieds et est engorgée à trois milles. Temps clair et froid.

Kilmainham, 31—La rivière a 7 pieds et est engorgée à trois milles. Temps clair et froid.

Londres, 31—Parti le 30, barque Rizorte, pour la Nlle-Orléans.

Rouen, 31—Parti le 30, barque Carmouth, pour Fort Eads.

De choix et élégants sont les jouets et nouveautés réservés par Levy de ses récents voyages à Paris, pour ses nombreux acheteurs et détail, au No 22 rue Bourbon.

Tous genres d'ornements de marbre à très bas prix au No 23 rue Bourbon.

L'affaire Rochefort.

Le mort d'Albert Joly, dit le *Voltaire*, avait été pleurée par la France républicaine tout entière.

Le *Voltaire* et la *République française*, dans leur compte-rendu des obsèques, signalèrent l'abnégation de M. Henri Rochefort qui devait laver à Albert Joly.

M. Rochefort n'est défendu en attaquant odieusement la mémoire de celui qui l'avait sauvé devant le conseil de guerre.

Du vu de quelle façon le *Voltaire* vengeait la mémoire d'un mort digne de l'hommage de tous les républicains, surtout de celui de M. Rochefort.

Hier matin, le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* a répondu par des invisives grossières contre M. Gambetta, dont il a imploré les services maintes reprises. Il a intitulé son article : *Le Misérable !*

Si M. Rochefort croit ainsi améliorer sa situation et détourner l'opinion publique, il se trompe. Il a été ingrat envers tous ceux qui lui ont rendu sa patrie : il est irrémédiablement condamné.

Le *Voltaire* et M. Reinach ont prouvé abondamment tout ce qu'ils ont dit. Les violences de paroles, les duels, tout ce qu'il plaire à M. Rochefort de soulever pour soustraire au jugement sévère de l'opinion publique, ne pourraient aboutir qu'à une confusion méritée.

Il écrivait hier : "Ce qui nous amuse (M. Rochefort s'amuse, paraît-il, en ce moment), c'est qu'il n'est pas question du président de la chambre, mais de l'ancien de Cabors, *fils d'épicier, épicier lui-même* C'est comme tel qu'il a commis un faux en écriture privée, en laissant publier par *ses garçons de magasin*, comme ayant été reçu par lui, une lettre qui ne lui a jamais été envoyée.

Voilà ce qui est vraiment ignoble.

Voilà à quoi se borne désormais l'esprit de l'ancien lanternier, M. le marquis de Rochefort-Luçay.

Les épiciers et garçons de magasin ont fait voir à M. le marquis que le mot de Régnault pouvait être accepté sans colère ! Il a "marqué !" M. le marquis a sauté et joliment sauté.

M. le marquis a commencé par déclarer :

C'est Albert Joly qui, par l'entremise de l'aumônier de la prison de Versailles, me fit demander de lui confier ma défense.

(*Intransigeant* du 14 décembre 1880.)

Et cependant M. le marquis avait écrit lui-même à Albert Joly :

Je serais bien reconnaissant au sieur *Hinrichs* qu'il voulût me nommer un seul de ces vingt amis qui seront chargés d'une mission de ma part auprès de M. Thiers. Je m'empresserai de les remercier de leur sollicitude, mais il faudrait les connaître. Or, je ne les connais pas.

(*Intransigeant* du 11 décembre 1880.)

M. le marquis dérivait, en juillet 1871 :

Mon cher Gambetta,

Tout ce que je voudrais obtenir, ce serait, s'il était possible que la peine qui sera prononcée contre moi et qui se commuera, je crois, d'une année forte dans d'années de prison soit convertie en bannissement. Je suis extrêmement souffrant et je n'ai aucune envie de me mêler aux agitations politiques.

Vous devez avoir, mon cher ami, une influence très sérieuse sur M. Thiers, obligé qu'il est de compter avec vous plus qu'avec personne. Ayant que la chambre ne se sépare et que mon affaire ne vienne, ce que vous ne pourriez vous en mêler un peu ? M. Thiers pourra en causer, s'il veut, avec le commissaire du gouvernement chargé de soutenir l'accusation, et se reporter aux dépositions des membres de la Commune à mon égard.

Si m'en remets, mon cher Gambetta, à votre amitié, sûr que, quoi que vous fasse, vous ferez de la bonne besogne.

Mille poignées de main.

(Lettre de M. Henri Rochefort à M. Gambetta.)

Deux mois plus tard, le 1er septembre, M. le marquis écrivait au général Trochu :

Général,

Je vous demande mille pardons de ma lettre et de ce dérangement que je vais peut-être vous causer...

Je ne sais, cher général, si vous connaîtrez à ma prière votre appel et témoigner en faveur de mon peu d'ambition et de mon désintéressement.

On lit dans le *Voltaire*, sous la signature de M. Joseph Reinach :

Ce n'est pas une fois d'est par *trois fois* que M. Gambetta est intervenu directement en faveur de M. Henri Rochefort.

La première fois, la suite de la lettre que j'ai publié avant-hier.

La seconde, à la suite d'une lettre adressée par M. Henri Rochefort à Edmond Adam et destinée à être mise sous les yeux de M. Thiers,—cette lettre a été conservée par M. Thiers et on pourra la retrouver dans ces papiers,—et à l'effet d'obtenir des dégrèvements à la condition de M. Rochefort, Adam alors en fait Royard,—Royard qui fut accordée.

La troisième, pour *faciliter* le voyage de M. Henri Rochefort de Sydney en Europe. M. Rochefort comprendra pourquoi je n'insiste pas davantage sur ce point, dit mots pour aujourd'hui.

Vous trouvez dans le même journal deux lettres de Me Lachaud et quatre lettres de M. Henri Rochefort à Me Albert Joly, lettres qui jettent un grand jour sur cette affaire.

1re lettre de Me Lachaud à Me Albert Joly.

Mon cher confrère,—J'étais venu vous prier d'accepter la défense de Rochefort. C'est une grande affaire digne de votre talent.

Je vous ai attendu pour vous dire quelles sont les raisons qui m'ont empêché de plaider pour lui. Vous les apprendrez, j'en suis sûr.

Si vous acceptez, comme je l'espère, voyez Rochefort, qui vous attend avec impatience.

Je vous laisse la collection du *Mot d'Ordre* et des journaux qui sont utiles à la défense.

Votre bien dévoué,
A. LACHAUD.

Mercredi soir.

2e lettre de Me Lachaud à Me Albert Joly.

Mon